



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation,

Accueil favorable à la poursuite du programme AccèsLogis

Montréal, le 24 mars 2006. - Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, qui regroupe plus de 250 organismes sans but lucratif gérant quelque 10 000 unités de logement au Québec, accueille favorablement l'annonce faite par le gouvernement québécois de construire 1400 nouvelles unités d'habitation sociales et communautaires ainsi que l'octroi de sommes supplémentaires pour le maintien à domicile.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des organismes dont la mission est d'offrir des logements adaptés, en particulier aux personnes âgées et à des clientèles fragilisées. Le Ministre des Finances, Michel Audet, a annoncé hier l'injection de sommes supplémentaires pour la prolongation d'AccèsLogis lors du dévoilement du budget du gouvernement à l'Assemblée nationale. La majorité des logements construits dans le cadre de ce programme, on le rappelle, sont la propriété d'organismes sans but lucratif, gérés par des conseils d'administration bénévoles issus de leur communauté.

Le Réseau déplore cependant que le gouvernement reste insensible à la nécessité d'accorder du financement pour les services de soutien communautaire apportés dans ces édifices d'habitation. Dans bien des cas, ces organismes offrent en plus du logement, des services de soutien aux locataires. Ces services améliorent la qualité de vie des personnes les plus vulnérables telles que les personnes âgées, les personnes ayant vécu l'itinérance ou les jeunes mères monoparentales. Ces formules de logement, que l'on retrouve un peu partout au Québec, préviennent les placements en institution et les hospitalisations ou encore le retour dans la rue dans certains cas.

Par ailleurs, le Ministre Audet a annoncé aussi l'octroi d'une somme de 159 millions de dollars au maintien à domicile des personnes âgées. Cet argent permettra de faciliter l'accès aux soins infirmiers à ces personnes vulnérables et de majorer les divers crédits d'impôts disponibles tout en simplifiant la procédure pour leur obtention.

Depuis plusieurs années, les OSBL d'habitation demandent au ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) un programme de financement pour le soutien communautaire pour leurs locataires. Bien que les besoins soient reconnus, les discussions entre les responsables de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et du ministère de la Santé (MSSS) tardent toujours à régler le problème du financement du soutien communautaire, laissant les organismes en difficulté financière.

-30-

Source : Richard Saulnier
Réseau québécois des OSBL d'habitation
Tél. : (514) 846-0163
Cell. : (514) 755-6324